



Composition du bureau du CSE:

- **M. de Boutray Christian**, secrétaire titulaire
- **M. Vilmin Nicolas**, secrétaire adjoint
- **M. Melly César**, trésorier titulaire,
- **M. Meunier Christian**, trésorier adjoint

Responsables des commissions ASC :

- Commission logement : **Mme Hubert Michèle**
- Commission Bricolage : **M. Julithe Joël**
- Groupement Achats : **M. de Boutray Christian**
- Commission Loisirs : **M. Vilmin Nicolas**
- Commission Vacances, LMC : **M. Bernard Leclerc**
- Commission Retraités : **M. Vilmin Nicolas**
- Commission Fête du Personnel : **M. Moussaoui Isam**
- Commission Enfance : **M. Herpsont Laurent**
- Commission Mutuelle Retraités (CCMO) : **M. de Boutray Christian**
- Commission Entraide : **M. de Boutray Christian**
- Commission Restaurant : **Mme Rachida Hachémi**
- Commission contrôle des comptes du C.E. : **M. de Boutray Christian**



AGENDA

Du 24 au 29/06
**DISTRIBUTION CADEAUX
FETE DU PERSONNEL**

Jusqu'au 30/07
**INSCRIPTION SORTIE
MUSEE GREVIN/GRAND REX**

Commission Fête du personnel

La distribution des cadeaux et cartes cadeaux se déroulera :
Les jeudi 24, vendredi 25, lundi 28, mardi 29 juin 2021 de 9h à 16h
salle d'exposition (à côté du club bricolage).
Passées ces dates, il n'y aura pas d'autre permanence.

Commission Vacances

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le responsable de la commission Bernard Leclercq (bernard.leclercq@arcelormittal.com)

Chèques vacances

La commande a été passée et les salariés seront prévenus individuellement pour venir chercher leurs chèques vacances courant juin.

Voyage Canada : report en 2022

Nous avons des places disponibles pour le Voyage Canada qui a été reporté en septembre 2022. **Renseignements au CSE.**

Vacances du personnel 2021

Voir page 4 et 5

Commission Loisirs

Report Sortie musée Grévin-Grand Rex

VOIR PAGE 2.

Cette sortie qui était prévue en décembre 2020 est reportée le **Samedi 18 décembre 2021**. Il sera donné priorité aux personnes déjà inscrites mais qui devront quand même venir se réinscrire.

Inscriptions jusqu'au 30 juillet 2021

Ouverture Billetterie/bibliothèque

Ouverture de la bibliothèque tous les mardis **de 12h30 à 13h30**.

Horaires d'ouverture aux salariés de la Maison du CSE :
**Lundi, mardi et jeudi
De 12h30 à 16h30
Fermé le mercredi
ce.arcelor@orange.fr**

<http://cse-arcelormittal-montataire.fr>



Pour faciliter les échanges de courrier avec le CSE, une boîte aux lettres pour le CSE est à votre disposition à l'entrée parking A, à proximité des boîtes aux lettres du CSRH et récemment une boîte aux lettres a été installée à la maison du CSE.

**JUN
2021**

Tél. CE : 03 44 55 73 64



Samedi 18 décembre 2021

1
Laissez-vous
ÉMERVEILLER PAR LE
SPECTACLE
DE LA FÉERIE
DES EAUX

3
POUSSEZ LES PORTES
D'UN INCROYABLE
GRÉVIN, REVISITÉ,
MODERNISÉ
ET IMMERSIF !

2
APPRECIÉZ LE
NOUVEAU FILM
DE NOËL
AU GRAND REX



Prix ArcelorMittal adulte : 20 €

Prix ArcelorMittal enfant 6 à 18 ans : 10 €

Prix ArcelorMittal enfant jusqu'à 5 ans : 8 €

Prix extérieur adulte et enfant à partir de 6 ans : 48 €

Prix extérieur enfant jusqu'à 5 ans : 34 €

Limité à 80 places

**Le prix comprend : le transport, l'entrée au grand Rex + féerie des eaux,
l'entrée au musée Grévin, le goûter.**

Départ de Montataire vers 12h30 (à confirmer)

BILLETTERIE/BIBLIOTHEQUE

Vente de Billets Parcs d'Attractions



Tarif unique 11 €



Tarif unique 30 €



Tarif unique 15 €

Parc Disneyland sur commande à l'accueil du C.S.E. (Ouverture le 17 juin)

PISCINES

MONTATAIRE : 10 entrées Ad. 11 € - enf. 7 €
NOGENT : 10 entrées Ad. 30 € - enf. 17 €
LIANCOURT : 12 entrées Ad. 25 € - enf. 14 €
GOUVIEUX : 4,00 € l'entrée
FITZ-JAMES : 4,00 € l'entrée



**BOWLING
ST MAXIMIN**
2,50 €/ticket*
* Adulte 2 tickets
* Enfant 1 ticket

CINEMAS

CINEMA PATHE-GAUMONT France 7,00 €/billet
CINEMA ELYSEE Chantilly 4,50 €/billet
CINEMA MAJESTIC Compiègne 6,10 €/billet



JAUX/BEAUVAIS

5,00 € Le billet



5,50 € le billet



ST MAXIMIN
4,00 € l'entrée illimitée



ST MAXIMIN
6,50 € l'entrée illimitée

1 SEULE PERMANENCE MARDI DE 12H30 A 13H30
N° POSTE : 7405

Dates de prolongation des billets de cinéma

S'il vous reste des places, elles restent valables :

- ◆ Cinéma Pathé : prolongation jusqu'au 31/08/2021
- ◆ Elysee Chantilly : prolongation jusqu'au 31/12/2021
- ◆ Cinéma Majestic : prolongation jusqu'au 31/12/2021

VACANCES DU PERSONNEL 2021



Le C.S.E. accorde des participations aux vacances (Pension, location, emplacement camping) en fonction du quotient familial sur présentation d'un devis, d'un contrat de location ou d'une facture.

La commission vacances offre plusieurs possibilités au salarié :

- ♦ Le CSE règle le solde de la facture et permet en contre partie (participation et acompte versé au prestataire déduits) au salarié de pouvoir régler son dossier en plusieurs fois, dernier paiement le mois du départ en vacances.
- ♦ Le CSE rembourse au salarié sa participation sur présentation d'une facture acquittée au retour de vacances.

Vous n'avez plus besoin comme les années précédentes d'ouvrir le dossier à des dates précises. Vous constituez votre dossier lorsque vous avez tous les éléments (facture, contrat..., feuille d'imposition) sur l'année civile (départs du 1er janvier au 31 décembre 2021).

GRILLE DE PARTICIPATION POUR L'ANNEE 2021



QUOTIENT	Emplacement CAMPING	LOCATION	PENSION	Participation maxi été-hiver
< à 780	70%	45%	40%	700 €
781 à 980	60%	40%	35%	610 €
981 à 1 200	50%	35%	30%	520 €
1 201 à 1 440	40%	30%	25%	430 €
1 441 à 1 700	30%	25%	20%	340 €
1 701 à 1 980	25%	20%	15%	250 €
1 981 à 2 280	20%	15%	10%	160 €
> à 2 280	15%	10%	5%	70 €

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{revenus 2019}}{12 \times \text{nombre de parts}^*}$$

*N.B. ½ part supplémentaire est attribuée aux personnes célibataires et aux familles dont les deux conjoints sont salariés (1 part supplémentaire si tous deux sont salariés ARCELOR MONTATAIRE)

IMPORTANT : fournir la feuille d'imposition originale sur les revenus 2019 (avis d'imposition 2020) lors de la constitution du dossier.

Il vous sera demandé impérativement de nous fournir une facture acquittée à votre retour.

Règlement des dossiers par chèques libellés au C.S.E. ARCELORMITTAL en plusieurs fois si vous le désirez mais conformément à la réglementation en vigueur, les séjours devront être réglés à la date de départ.

Pour toute constitution de dossier, il vous sera demandé de régler l'acompte nécessaire pour retenir votre réservation.

Obligatoire : La fiche d'inscriptions ci-jointe devra être correctement complétée (ayant-droit, ages, dates...) à défaut le dossier ne sera pas traité. Il vous sera demandé un chèque de caution du montant de votre participation C.S.E., qui vous sera restitué en échange d'une facture acquittée.

Attention !

- Les familles bénéficiaires de vacances 2021 ne pourront pas cumuler avec les colonies 2021, les longs et moyens courriers 2021 et les chèques vacances 2021 et inversement.

NOM :

DATE OUVERTURE DOSSIER :

NOM :

DATE CONSTITUTION DOSSIER :

Quotient calculé par :

DATE :

N° dossier :

Vacances du Personnel 2021

Renseignements obligatoires

NOM _____ Prénom : _____

Service _____ Tél. : _____ Tél. personnel : _____

Adresse complète _____

Mail : _____

PARTIE RESERVEE AU CSE

QUOTIENT	

% Location	
Participation maxi	

% pension	
Participation maxi	

% emplacement camping	
Participation maxi	

NOM DES PARTICIPANTS	Date de naissance	Lien de parenté	Prix facturé par l'organisme
		TOTAL FACTURE	
Solde de :		PART CE	
A régler pour le :		ACOMPTE PERSONNEL	
A l'ordre de :		NET A PAYER	
		FRAIS DE VIREMENT	

DATES DU : _____ AU : _____

PARTIE RESERVEE AU CSE

VERSEMENTS		
DATE	N°CHEQUE	MONTANT

CHEQUE DE CAUTION PART CE		
DATE	N°CHEQUE	MONTANT

VERSEMENTS PAR LE SALARIE		
DATE	N°CHEQUE	MONTANT

VERSEMENTS PAR LE SALARIE		
DATE	N°CHEQUE	MONTANT